



Jeu de piste pour toute la famille

FACILE



2,3 KM

1 H 30

SAINT-MARCEL-L'ÉCLAIRÉ

Saint-Marcel-l'Éclairé

Situé à 574 m d'altitude, le village se trouve sur les hauteurs des Monts de Tarare, installé à flanc d'un coteau tourné vers le sud - est offrant une large vue panoramique sur le Lyonnais et sur le Beaujolais. Son nom d'Eclairé provient de son remarquable ensoleillement. Village fleuri, Saint-Marcel est propice à l'échappée belle : ses nombreux sentiers de randonnées, dont le GR76 qui traverse la commune, son étang de pêche aménagé, son gîte de groupe et d'étape, son restaurant, sa table d'orientation et ses aires de pique-nique font le bonheur des petits et des grands !



Débuter la balade du parking de la mairie. Se placer face à la mairie pour résoudre la première énigme ①.

Descendre la rue Centrale jusqu'à la croix et la fresque ②.

Face à la croix, descendre à gauche pour longer l'église et s'arrêter juste avant le parking pour découvrir les deux plus anciennes maisons du village et rechercher plus particulièrement l'inscription au-dessus de la fenêtre du n°53 ③.

Continuer à droite pour descendre la rue Centrale à gauche jusqu'au croisement avec une autre croix et une autre fresque ④.

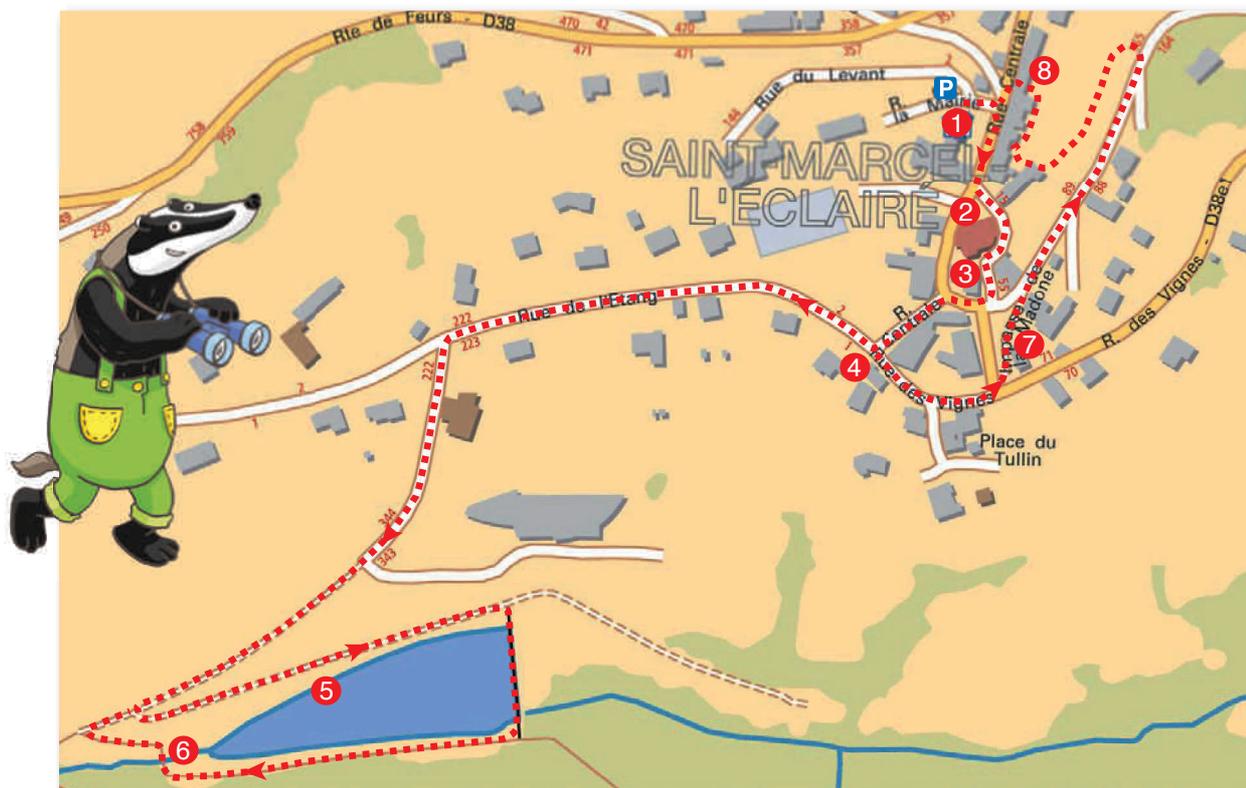
Continuer à droite, rue de l'Étang, en direction de l'étang communal. Descendre jusqu'à l'étang et en faire le tour par la gauche sans oublier de résoudre les énigmes ⑤ et ⑥.

À la fin du tour, revenir à la croix au bout de la rue de l'Étang et continuer en face, rue des Vignes. Au n°70, aller à la Madone à gauche ⑦.

Face à la Madone, emprunter le passage à droite et au bout de l'impasse de la Madone tourner à droite jusqu'au parking de la place de l'École.

Grimper le passage qui se trouve juste après à gauche. Traverser l'esplanade et continuer sur le chemin en herbe.

Grimper jusqu'au terrain de boule puis la terrasse du restaurant. Passer devant et emprunter la traboule ⑧ à gauche pour rejoindre la mairie et terminer la balade.





L'étang de Saint-Marcel-l'Éclairé

Voilà plus de 20 ans que l'étang de Saint-Marcel a vu le jour. Par arrêté en date du 21 juillet 1992, la commune a été autorisée à créer un lac collinaire afin de développer l'activité pêche. Ainsi, l'étang a été inauguré le 4 septembre 1993.

La digue présente les caractéristiques suivantes : longueur de 60 mètres, largeur de 3 mètres et hauteur de 9 mètres. Aux abords, l'étang est équipé d'une salle hors sacs et de toilettes publiques. Des tables de pique-nique et des bancs sont installés le long de la rive. C'est le lieu idéal pour les promenades en famille, les touristes, les amateurs de pétanque, raquettes, trottinettes et tricycles !

La section pêche qui dépend de l'association ASL, alimente l'étang en poissons 3 à 4 fois l'an (cela s'appelle l'alevinage, quand on alimente l'étang en poissons) au printemps et à l'automne. Elle organise annuellement un concours de pêche, qui s'est transformé en safari pêche depuis deux ans.

L'étang est ouvert à tous. Cependant, préservé par la société de pêche du village, les pêcheurs veillent au calme.

On aperçoit la rivière du Tullin en amont et en aval de l'étang : cette rivière est canalisée indépendamment de l'étang non réciprocaire.

Un joli petit pont de bois rend ce lieu très bucolique : les mariés choisissent très souvent ce lieu romantique pour leurs photos !

À noter : les deux arbres qui sont dans l'étang : sont arrivés là suite à un éboulement et se sont bien plus, ont donc bien poussé.

Enfin, très souvent, en soirée, on peut entendre un concert de grenouilles !

1 : Carpes - 2 : Tanches - 3 : Gardons - 4 : Perches - 5 : Des black bass (poissons qui ressemblent à la perche) - 6 : Des amours blancs (sorte de carpes).

On trouve aussi des truites en saison (de l'ouverture fin mars jusqu'à la Toussaint).

Remarque, dans cet étang : les poissons sont bien soignés par les pêcheurs : on peut trouver des carpes de 14 voire 15 kg !!!!



Pour en savoir plus

Office de Tourisme du Pays de Tarare

6, place Madeleine
69170 TARARE
Tél. : 04 74 63 06 65
ot.tarare@wanadoo.fr
www.ot-paystarare.com



HORAIRES D'OUVERTURE OFFICE DE TOURISME

Du 1^{er} septembre au 30 juin

Du mardi au vendredi : 9 h 00 – 12 h 00/14 h 00 – 18 h 00
Samedi : 10 h 00 – 13 h 00

Du 1^{er} juillet au 31 août

Lundi : 14 h 00 – 18 h 00
Du mardi au vendredi : 9 h 00 – 12 h 00/14 h 00 – 18 h 00
Samedi : 10 h 00 – 13 h 00



Ce circuit a été financé par l'office de tourisme du Pays de Tarare dans le cadre d'un partenariat avec la société Randoland, spécialisée dans les circuits familles.



Retrouvez encore plus de balades partout en France sur www.randoland.fr !